

RCS : ANGERS

Code greffe : 4901

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de ANGERS atteste l'exactitude des informations transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1981 B 00172

Numéro SIREN : 321 943 698

Nom ou dénomination : GESCO

Ce dépôt a été enregistré le 16/01/2018 sous le numéro de dépôt 546

**BILAN ACTIF**

ACTIF		Exercice N 31/08/2017 12			Exercice N-1 31/08/2016 12
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net
	Capital souscrit non appelé (I)				
ACTIF IMMOBILISÉ	<b>Immobilisations incorporelles</b>				
	Frais d'établissement				
	Frais de développement				
	Concessions, brevets et droits similaires	99 661.09	92 374.72	7 286.37	4 983.98
	Fonds commercial (1)	947 798.03		947 798.03	947 798.03
	Autres immobilisations incorporelles				
	Avances et acomptes				
	<b>Immobilisations corporelles</b>				
	Terrains				
	Constructions				
	Installations techniques, matériel et outillage				
	Autres immobilisations corporelles	737 856.10	596 529.63	141 326.47	175 446.70
	Immobilisations en cours				3 734.05
	Avances et acomptes				
<b>Immobilisations financières (2)</b>					
Participations mises en équivalence					
Autres participations	4 750.00		4 750.00	1 000.00	
Créances rattachées à des participations					
Autres titres immobilisés	398.45		398.45	398.45	
Prêts					
Autres immobilisations financières	28 771.04		28 771.04	28 771.04	
<b>Total II</b>	<b>1 819 234.71</b>	<b>688 904.35</b>	<b>1 130 330.36</b>	<b>1 162 132.25</b>	
ACTIF CIRCULANT	<b>Stocks et en cours</b>				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production de biens	158 188.38		158 188.38	135 435.10
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
	Avances et acomptes versés sur commandes				
	<b>Créances (3)</b>				
	Clients et comptes rattachés	1 039 054.10	196 382.75	842 671.35	863 441.74
	Autres créances	388 882.90		388 882.90	329 815.56
Capital souscrit - appelé, non versé					
Valeurs mobilières de placement	70 339.67		70 339.67	9 264.07	
Disponibilités	256 694.32		256 694.32	315 054.70	
Charges constatées d'avance (3)	72 398.03		72 398.03	79 967.50	
<b>Total III</b>	<b>1 985 557.40</b>	<b>196 382.75</b>	<b>1 789 174.65</b>	<b>1 732 978.67</b>	
Comptes de Régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)				
	Primes de remboursement des obligations (V)				
	Ecart de conversion actif (VI)				
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)</b>	<b>3 804 792.11</b>	<b>885 287.10</b>	<b>2 919 505.01</b>	<b>2 895 110.92</b>	

(1) Dont droit au bail

(2) Dont à moins d'un an

(3) Dont à plus d'un an

0.04

## BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 31/08/2017 12	Exercice N-1 31/08/2016 12
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 392 000)	392 000.00	392 000.00
	Primes d'émission, de fusion, d'apport	161 817.71	161 817.71
	Ecarts de réévaluation		
	<b>Réserves</b>		
	Réserve légale	39 200.00	39 200.00
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves		
Report à nouveau	702 511.35	621 415.75	
<b>Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)</b>	252 181.89	237 895.60	
Subventions d'investissement			
Provisions réglementées			
<b>Total I</b>	1 547 710.95	1 452 329.06	
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs		
	Avances conditionnées		
<b>Total II</b>			
PROVISIONS	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges		
<b>Total III</b>			
DETTES (1)	<b>Dettes financières</b>		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts auprès d'établissements de crédit	91 280.93	147 885.98
	Concours bancaires courants		28 486.87
	Emprunts et dettes financières diverses	60 168.02	60 409.03
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	<b>Dettes d'exploitation</b>		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	173 546.92	147 017.71	
Dettes fiscales et sociales	734 914.10	735 661.74	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes	19 662.49	39 884.07	
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (1)	292 221.60	283 436.46
	<b>Total IV</b>	1 371 794.06	1 442 781.86
	Ecarts de conversion passif (V)		
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)</b>	2 919 505.01	2 895 110.92	
	(1) Dont à moins d'un an	1 318 702.13	1 351 561.01

## COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/08/2017 12			Exercice N-1 31/08/2016 12	Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total		Euros	%
<b>Produits d'exploitation (1)</b>						
Ventes de marchandises						
Production vendue de biens						
Production vendue de services	4 399 253.07		4 399 253.07	4 385 596.14	13 656.93	0.31
<b>Chiffre d'affaires NET</b>	4 399 253.07		4 399 253.07	4 385 596.14	13 656.93	0.31
Production stockée			22 753.28	24 865.46	2 112.18	8.49
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation			1 000.00	6 086.00	5 086.00	83.57
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			68 027.49	49 953.20	18 074.29	36.18
Autres produits			168 388.42	147 062.26	21 326.16	14.50
<b>Total des Produits d'exploitation (I)</b>			4 659 422.26	4 613 563.06	45 859.20	0.99
<b>Charges d'exploitation (2)</b>						
Achats de marchandises						
Variation de stock (marchandises)						
Achats de matières premières et autres approvisionnements						
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)						
Autres achats et charges externes *			1 360 874.88	1 288 404.96	72 469.92	5.62
Impôts, taxes et versements assimilés			101 443.84	109 678.04	8 234.20	7.51
Salaires et traitements			2 010 803.77	1 997 775.22	13 028.55	0.65
Charges sociales			759 958.92	767 687.97	7 729.05	1.01
Dotations aux amortissements et dépréciations						
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			49 298.08	62 379.52	13 081.44	20.97
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations						
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			19 118.55	54 428.51	35 309.96	64.87
Dotations aux provisions						
Autres charges			17 984.29	13 588.71	4 395.58	32.35
<b>Total des Charges d'exploitation (II)</b>			4 319 482.33	4 293 942.93	25 539.40	0.59
<b>1 - Résultat d'exploitation (I-II)</b>			339 939.93	319 620.13	20 319.80	6.36
<b>Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun</b>						
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)						
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges affectées à des exercices antérieurs

## COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/08/2017	12	31/08/2016	12	Euros	%
<b>Produits financiers</b>						
Produits financiers de participations (3)	628.09		1 277.15		649.06-	50.82-
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)	3.57		2.46		1.11	45.12
Autres intérêts et produits assimilés (3)						
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges						
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						
<b>Total V</b>	<b>631.66</b>		<b>1 279.61</b>		<b>647.95-</b>	<b>50.64-</b>
<b>Charges financières</b>						
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions						
Intérêts et charges assimilées (4)	4 788.17		6 875.85		2 087.68-	30.36-
Différences négatives de change						
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						
<b>Total VI</b>	<b>4 788.17</b>		<b>6 875.85</b>		<b>2 087.68-</b>	<b>30.36-</b>
<b>2. Résultat financier (V-VI)</b>	<b>4 156.51-</b>		<b>5 596.24-</b>		<b>1 439.73</b>	<b>25.73</b>
<b>3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)</b>	<b>335 783.42</b>		<b>314 023.89</b>		<b>21 759.53</b>	<b>6.93</b>
<b>Produits exceptionnels</b>						
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	7 135.52		518.22		6 617.30	NS
Produits exceptionnels sur opérations en capital	143.34				143.34	
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges						
<b>Total VII</b>	<b>7 278.86</b>		<b>518.22</b>		<b>6 760.64</b>	<b>NS</b>
<b>Charges exceptionnelles</b>						
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	11 476.00				11 476.00	
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	342.39		174.51		167.88	96.20
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions						
<b>Total VIII</b>	<b>11 818.39</b>		<b>174.51</b>		<b>11 643.88</b>	<b>NS</b>
<b>4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)</b>	<b>4 539.53-</b>		<b>343.71</b>		<b>4 883.24-</b>	<b>NS</b>
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)						
Impôts sur les bénéfices (X)	79 062.00		76 472.00		2 590.00	3.39
<b>Total des produits (I+III+V+VII)</b>	<b>4 667 332.78</b>		<b>4 615 360.89</b>		<b>51 971.89</b>	<b>1.13</b>
<b>Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)</b>	<b>4 415 150.89</b>		<b>4 377 465.29</b>		<b>37 685.60</b>	<b>0.86</b>
<b>5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)</b>	<b>252 181.89</b>		<b>237 895.60</b>		<b>14 286.29</b>	<b>6.01</b>

\* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier  
: Redevance de crédit bail immobilier

(3) Dont produits concernant les entreprises liées

(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

549.43 1 209.71

168.02 409.03

GESCO

<b>SA GESCO</b>		<b>ANNEXE</b>	<b>COMPTES ANNUELS AU 31 AOÛT 2017</b>	
	MIB/VIJ			-11-

**ANNEXE**, au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31 août 2017 dont le total est de **2.919.505,01 €uros**, et au compte de résultat de l'exercice présenté en liste dont le total est de **4.667.332,78 €uros** et dégageant un résultat bénéficiaire de **252.181,89 €uros**.

L'exercice a une durée de 12 mois recouvrant la période du 1er septembre 2016 au 31 août 2017.

L'annexe ci-après fait partie intégrante des comptes annuels. Ceux-ci ont été arrêtés le 15 novembre 2017.

**I - REGLES ET METHODES COMPTABLES**

Les comptes annuels de la société GESCO sont établis et présentés conformément à la réglementation française en vigueur. Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du Code de commerce et le règlement de l'Autorité des Normes Comptables n° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au Plan Comptable Général modifié par les règlements ANC n° 2015-06 et 2016-07.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

**a ) Evénements significatifs**

Aucun événement significatif n'est intervenu au cours de l'exercice.

**b ) Immobilisations corporelles**

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition. Les règlements relatifs aux actifs immobilisés (CRC 2001-10 et 2004-06) ne génèrent pas d'impact sur les comptes : la méthode des composants n'est pas appliquée. Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire sur les durées d'usage .

- matériel de bureau.....1, 3 et 5 ans,
- mobilier de bureau..... 5 ans,
- agencements divers .....8 et 10 ans.

**c) Créances**

Elles sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

<b>SA GESCO</b>		<b>ANNEXE</b>	<b>COMPTES ANNUELS AU 31 AOÛT 2017</b>	
	MIB/VIJ			-12-

## II - NOTES SUR LE BILAN

### a ) Actif immobilisé

Les investissements de l'exercice se sont élevés à 17.839 €uros et se répartissent ainsi :

- autres incorporelles .....	5.174 €
- agencements .....	2.477 €
- matériel de bureau .....	6.437 €
- immobilisations financières .....	3.750 €
	<b>17.839€</b>

Les cessions ou sorties d'actif se sont élevées à 80.344 €uros et se répartissent ainsi :

- logiciels .....	29.062 €
- matériel de bureau .....	51.282 €
	<b>80.344 €</b>

Les valeurs nettes comptables des biens sortis se sont élevées à 342 € pour des produits de cessions d'un montant total de 143 €.

### b ) Amortissements

La dotation de l'exercice s'élève à 49.298 €uros.

### c) Dépréciations

Les dépréciation des créances clients s'élèvent à 196.383 €uros après une dotation de 19.119 €uros et une reprise de 38.559 €uros. Les encours de production n'ont pas fait l'objet de dépréciation.

### d) Echéance des créances

Toutes les créances figurant à l'actif circulant sont à moins d'un an, sauf les dépôts de garantie versés sur loyers.

<b>SA GESCO</b>		<b>ANNEXE</b>	<b>COMPTES ANNUELS AU 31 AOÛT 2017</b>	
	MIB/VIJ			-13-

**e) Charges constatées d'avance**

D'un montant de 72.398 €uros, elles sont constituées en totalité de charges d'exploitation.

**f) Capital**

Le capital social est composé de 3.920 actions de 100 €uros de valeur nominale. Il est totalement libéré.

**g) Echéances des dettes**

L'ensemble des dettes restant dues s'élève à 1.371.794 €uros dont :

- à moins d'un an .....	1.318.702 €
- à plus d'un an et moins de cinq ans .....	53.092 €
- à plus de cinq ans .....	0 €
	<b>1.371.794 €</b>

**h) Charges à payer**

Le montant global atteint 301.986 €uros inclus dans les postes suivants du bilan :

- dettes fournisseurs .....	46.303 €
- dettes sociales .....	189.985 €
- dettes fiscales .....	65.470 €
- emprunts et dettes auprès des établissements de crédit .....	60 €
- dettes financières diverses .....	168 €
.....	<b>301.986 €</b>

**III – AUTRES INFORMATIONS**

**a) Intérêts sur emprunts restant dus**

Les intérêts sur emprunts restant dus au 31 août 2017 s'élèvent à 4.584 €uros dont 1.945 €uros à plus d'un an et moins de cinq ans.

<b>SA GESCO</b>		<b>ANNEXE</b>	<b>COMPTES ANNUELS AU 31 AOÛT 2017</b>	
	MIB/VIJ			-14-

**b ) Crédit impôt compétitivité**

Il a été comptabilisé en déduction des frais de personnel un produit relatif à l'application du Cice (crédit d'impôt compétitivité des entreprises) pour un montant de 87.045 €uros, se décomposant comme suit :

- 26.351 € au titre de la période du 1<sup>er</sup> septembre au 31 décembre 2016,
- 60.694 € au titre de la période du 1<sup>er</sup> janvier au 31 août 2017. Il s'agit d'une provision : le montant définitif ne pourra être connu qu'à la fin de l'année civile 2017.

La société n'a demandé aucun préfinancement au titre de ce crédit. Il a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité de l'entreprise. A cet effet, il a été utilisé au financement des efforts en matière d'investissement, d'innovation, de formation, de recrutement, de prospection de nouveaux marchés et de renforcement du fonds de roulement.

**c ) Garanties données**

Aucun des emprunts auprès des établissements financiers n'est garanti par des sûretés réelles.

**d ) Allègement futur de la dette d'impôt**

La base de l'économie future d'impôt est nulle.

**e) Evènements postérieurs**

Aucun événement n'est à mentionner.

**f ) Indemnités de fin de carrière**

Les indemnités de départ en retraite ne sont pas provisionnées dans les comptes. A la clôture de l'exercice, l'engagement est évalué à 154.834 €uros selon les principes suivants :

- Base : salaire annuel pour les salariés titulaires d'un contrat à durée indéterminée,
- Application de la convention collective des cabinets d'expertise comptable,
- Revalorisation des salaires au taux de 1,5 %,
- Prise en compte de la probabilité de présence jusqu'au départ en retraite,
- Prise en compte de la mortalité (table TV 88/90),
- Prise en compte des charges sociales et fiscales (40 % pour les non-cadres et 45 % pour les cadres),
- Actualisation au taux de 2,25 %.



**S.A. GESCO**  
**81 rue des Ponts de Cé**  
**49000 ANGERS**

Rapport du commissaire aux comptes  
sur les comptes annuels

Exercice clos le 31/08/2017



## > Rapport sur les comptes annuels

Mesdames, Messieurs,

### I - OPINION

En exécution de la mission qui m'a été confiée par votre Assemblée Générale du 20 janvier 2017, j'ai effectué l'audit des comptes annuels de S.A. GESCO relatifs à l'exercice clos le 31 août 2017, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Je certifie que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de S.A. GESCO à la fin de cet exercice.

### II – FONDEMENT DE L'OPINION

#### *Référentiel d'audit*

J'ai effectué mon audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. J'estime que les éléments que j'ai collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui m'incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

#### *Indépendance*

J'ai réalisé ma mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui me sont applicables, sur la période du 1<sup>er</sup> septembre 2016 à la date d'émission de mon rapport, et notamment je n'ai pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

### III - JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de mes appréciations, je porte à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon mon jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de mon opinion exprimée ci-avant. Je n'exprime pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

J'ai procédé à l'appréciation de l'approche des principes comptables suivis, et les estimations significatives retenue pour l'arrêté des comptes ainsi que leur présentation d'ensemble.

### IV - VERIFICATION DU RAPPORT DE GESTION ET DES AUTRES DOCUMENTS ADRESSES AUX MEMBRES DE L'ASSOCIATION

J'ai également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Je n'ai pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les autres documents adressés aux associés sur la situation financière et les comptes annuels.

### V - RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ASSOCIATION RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations

nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration le 4 décembre 2017.

## **VI - RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS**

Il m'appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Mon objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, ma mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Une description plus détaillée de mes responsabilités de commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.

Fait à Fondettes,  
Le 9 janvier 2018

A blue ink signature of Eric Davonneau, consisting of several fluid, overlapping strokes.

Eric DAVONNEAU  
Commissaire aux Comptes

## DESCRIPTION DETAILLEE DES RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- Il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.



# COMPTES ANNUELS

## BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/08/2017 12			Exercice N-1 31/08/2016 12
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net
	Capital souscrit non appelé (I)				
ACTIF IMMOBILISÉ	<b>Immobilisations incorporelles</b>				
	Frais d'établissement				
	Frais de développement				
	Concessions, brevets et droits similaires	99 661.09	92 374.72	7 286.37	4 983.98
	Fonds commercial (1)	947 798.03		947 798.03	947 798.03
	Autres immobilisations incorporelles				
	Avances et acomptes				
	<b>Immobilisations corporelles</b>				
	Terrains				
	Constructions				
	Installations techniques, matériel et outillage				
	Autres immobilisations corporelles	737 856.10	596 529.63	141 326.47	175 446.70
	Immobilisations en cours				3 734.05
	Avances et acomptes				
<b>Immobilisations financières (2)</b>					
Participations mises en équivalence					
Autres participations	4 750.00		4 750.00	1 000.00	
Créances rattachées à des participations					
Autres titres immobilisés	398.45		398.45	398.45	
Prêts					
Autres immobilisations financières	28 771.04		28 771.04	28 771.04	
	<b>Total II</b>	<b>1 819 234.71</b>	<b>688 904.35</b>	<b>1 130 330.36</b>	<b>1 162 132.25</b>
ACTIF CIRCULANT	<b>Stocks et en cours</b>				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production de biens	158 188.38		158 188.38	135 435.10
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
	Avances et acomptes versés sur commandes				
	<b>Créances (3)</b>				
	Clients et comptes rattachés	1 039 054.10	196 382.75	842 671.35	863 441.74
	Autres créances	388 882.90		388 882.90	329 815.56
Capital souscrit - appelé, non versé					
Valeurs mobilières de placement	70 339.67		70 339.67	9 264.07	
Disponibilités	256 694.32		256 694.32	315 054.70	
Charges constatées d'avance (3)	72 398.03		72 398.03	79 967.50	
	<b>Total III</b>	<b>1 985 557.40</b>	<b>196 382.75</b>	<b>1 789 174.65</b>	<b>1 732 978.67</b>
Comptes de Régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)				
	Primes de remboursement des obligations (V)				
	Ecart de conversion actif (VI)				
	<b>TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)</b>	<b>3 804 792.11</b>	<b>885 287.10</b>	<b>2 919 505.01</b>	<b>2 895 110.92</b>

(1) Dont droit au bail  
(2) Dont à moins d'un an  
(3) Dont à plus d'un an

0.04

## BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 31/08/2017 12	Exercice N-1 31/08/2016 12
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 392 000)	392 000.00	392 000.00
	Primes d'émission, de fusion, d'apport	161 817.71	161 817.71
	Ecart de réévaluation		
	<b>Réserves</b>		
	Réserve légale	39 200.00	39 200.00
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves		
	Report à nouveau	702 511.35	621 415.75
	<b>Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)</b>	252 181.89	237 895.60
Subventions d'investissement			
Provisions réglementées			
<b>Total I</b>	1 547 710.95	1 452 329.06	
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs		
	Avances conditionnées		
<b>Total II</b>			
PROVISIONS	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges		
	<b>Total III</b>		
DETTES (1)	<b>Dettes financières</b>		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts auprès d'établissements de crédit	91 280.93	147 885.98
	Concours bancaires courants		28 486.87
	Emprunts et dettes financières diverses	60 168.02	60 409.03
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	<b>Dettes d'exploitation</b>		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	173 546.92	147 017.71
	Dettes fiscales et sociales	734 914.10	735 661.74
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes	19 662.49	39 884.07	
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (1)	292 221.60	283 436.46
	<b>Total IV</b>	1 371 794.06	1 442 781.86
	Ecart de conversion passif (V)		
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)</b>	2 919 505.01	2 895 110.92	
	(1) Dont: à moins d'un an	1 318 702.13	1 351 561.01

SA GESCO  
49000 ANGERS

Page : 9

## COMPTES DE RESULTAT

	Exercice N 31/08/2017 12			Exercice N-1 31/08/2016 12	Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total		Euros	%
<b>Produits d'exploitation (1)</b>						
Ventes de marchandises						
Production vendue de biens						
Production vendue de services	4 399 253.07		4 399 253.07	4 385 596.14	13 656.93	0.31
<b>Chiffre d'affaires NET</b>	4 399 253.07		4 399 253.07	4 385 596.14	13 656.93	0.31
Production stockée			22 753.28	24 865.46	2 112.18-	8.49-
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation			1 000.00	6 086.00	5 086.00-	83.57-
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			68 027.49	49 953.20	18 074.29	36.18
Autres produits			168 388.42	147 062.26	21 326.16	14.50
<b>Total des Produits d'exploitation (I)</b>			4 659 422.26	4 613 563.06	45 859.20	0.99
<b>Charges d'exploitation (2)</b>						
Achats de marchandises						
Variation de stock (marchandises)						
Achats de matières premières et autres approvisionnements						
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)						
Autres achats et charges externes *			1 360 874.88	1 288 404.96	72 469.92	5.62
Impôts, taxes et versements assimilés			101 443.84	109 678.04	8 234.20-	7.51-
Salaires et traitements			2 010 803.77	1 997 775.22	13 028.55	0.65
Charges sociales			759 958.92	767 687.97	7 270.95-	1.01-
Dotations aux amortissements et dépréciations						
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			49 298.08	62 379.52	13 081.44-	20.97-
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations						
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			19 118.55	54 428.51	35 309.96-	64.87-
Dotations aux provisions						
Autres charges			17 984.29	13 588.71	4 395.58	32.35
<b>Total des Charges d'exploitation (II)</b>			4 319 482.33	4 293 942.93	25 539.40	0.59
<b>1 - Résultat d'exploitation (I-II)</b>			339 939.93	319 620.13	20 319.80	6.36
<b>Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun</b>						
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)						
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

## COMPTES DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1	
	31/08/2017	12	31/08/2016	12
			Ecart N / N-1	
			Euros	%
<b>Produits financiers</b>				
Produits financiers de participations (3)	628.09		1 277.15	649.06-
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)	3.57		2.46	1.11
Autres intérêts et produits assimilés (3)				45.12
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
<b>Total V</b>	<b>631.66</b>		<b>1 279.61</b>	<b>647.95-</b>
<b>Charges financières</b>				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilés (4)	4 788.17		6 875.85	2 087.68-
Différences négatives de change				30.36-
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
<b>Total VI</b>	<b>4 788.17</b>		<b>6 875.85</b>	<b>2 087.68-</b>
<b>2. Résultat financier (V-VI)</b>	<b>4 156.51-</b>		<b>5 596.24-</b>	<b>1 439.73</b>
<b>3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)</b>	<b>335 783.42</b>		<b>314 023.89</b>	<b>21 759.53</b>
<b>Produits exceptionnels</b>				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	7 135.52		518.22	6 617.30
Produits exceptionnels sur opérations en capital	143.34			143.34
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
<b>Total VII</b>	<b>7 278.86</b>		<b>518.22</b>	<b>6 760.64</b>
<b>Charges exceptionnelles</b>				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	11 476.00			11 476.00
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	342.39		174.51	167.88
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				96.20
<b>Total VIII</b>	<b>11 818.39</b>		<b>174.51</b>	<b>11 643.88</b>
<b>4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)</b>	<b>4 539.53-</b>		<b>343.71</b>	<b>4 883.24-</b>
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)	79 062.00		76 472.00	2 590.00
<b>Total des produits (I+III+V+VII)</b>	<b>4 667 332.78</b>		<b>4 615 360.89</b>	<b>51 971.89</b>
<b>Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)</b>	<b>4 415 150.89</b>		<b>4 377 465.29</b>	<b>37 685.60</b>
<b>5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)</b>	<b>252 181.89</b>		<b>237 895.60</b>	<b>14 286.29</b>

\* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier  
: Redevance de crédit bail immobilier  
(3) Dont produits concernant les entreprises liées  
(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

549.43 1 209.71  
168.02 409.03  
GESCO

SA GESCO		ANNEXE	COMPTES ANNUELS AU 31 AOÛT 2017	
	MIB/VIJ			-11-
<p><b>ANNEXE</b>, au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31 août 2017 dont le total est de <b>2.919.505,01 €uros</b>, et au compte de résultat de l'exercice présenté en liste dont le total est de <b>4.667.332,78 €uros</b> et dégageant un résultat bénéficiaire de <b>252.181,89 €uros</b>.</p> <p>L'exercice a une durée de 12 mois recouvrant la période du 1er septembre 2016 au 31 août 2017.</p> <p>L'annexe ci-après fait partie intégrante des comptes annuels. Ceux-ci ont été arrêtés le 15 novembre 2017.</p>				
<p><b>I - REGLES ET METHODES COMPTABLES</b></p>				
<p>Les comptes annuels de la société GESCO sont établis et présentés conformément à la réglementation française en vigueur. Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du Code de commerce et le règlement de l'Autorité des Normes Comptables n° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au Plan Comptable Général modifié par les règlements ANC n° 2015-06 et 2016-07.</p> <p>La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.</p>				
<p><b>a ) <u>Evénements significatifs</u></b></p> <p>Aucun événement significatif n'est intervenu au cours de l'exercice.</p>				
<p><b>b ) <u>Immobilisations corporelles</u></b></p> <p>Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition. Les règlements relatifs aux actifs immobilisés (CRC 2001-10 et 2004-06) ne génèrent pas d'impact sur les comptes : la méthode des composants n'est pas appliquée. Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire sur les durées d'usage .</p> <p>- matériel de bureau.....1, 3 et 5 ans,  - mobilier de bureau..... 5 ans,  - agencements divers .....8 et 10 ans.</p>				
<p><b>c) <u>Créances</u></b></p> <p>Elles sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.</p>				
GESCO - Angers				

SA GESCO		ANNEXE	COMPTES ANNUELS AU 31 AOÛT 2017	
	MIB/VIJ			-12-
<b>II - NOTES SUR LE BILAN</b>				
<b>a) <u>Actif immobilisé</u></b>				
Les investissements de l'exercice se sont élevés à 17.839 €uros et se répartissent ainsi :				
				5.174 €
				2.477 €
				6.437 €
				3.750 €
				<u>17.839€</u>
Les cessions ou sorties d'actif se sont élevées à 80.344 €uros et se répartissent ainsi :				
				29.062 €
				51.282 €
				<u>80.344 €</u>
Les valeurs nettes comptables des biens sortis se sont élevées à 342 € pour des produits de cessions d'un montant total de 143 €.				
<b>b) <u>Amortissements</u></b>				
La dotation de l'exercice s'élève à 49.298 €uros.				
<b>c) <u>Dépréciations</u></b>				
Les dépréciation des créances clients s'élèvent à 196.383 €uros après une dotation de 19.119 €uros et une reprise de 38.559 €uros. Les encours de production n'ont pas fait l'objet de dépréciation.				
<b>d) <u>Echéance des créances</u></b>				
Toutes les créances figurant à l'actif circulant sont à moins d'un an, sauf les dépôts de garantie versés sur loyers.				
GESCO - Angers				

SA GESCO		ANNEXE	COMPTES ANNUELS AU 31 AOÛT 2017													
	MIB/VIJ			-13-												
<p><b>e) <u>Charges constatées d'avance</u></b></p> <p>D'un montant de 72.398 €uros, elles sont constituées en totalité de charges d'exploitation.</p>																
<p><b>f) <u>Capital</u></b></p> <p>Le capital social est composé de 3.920 actions de 100 €uros de valeur nominale. Il est totalement libéré.</p>																
<p><b>g) <u>Echéances des dettes</u></b></p> <p>L'ensemble des dettes restant dues s'élève à 1.371.794 €uros dont :</p> <table> <tr> <td>- à moins d'un an .....</td> <td>1.318.702 €</td> </tr> <tr> <td>- à plus d'un an et moins de cinq ans .....</td> <td>53.092 €</td> </tr> <tr> <td>- à plus de cinq ans .....</td> <td>0 €</td> </tr> <tr> <td></td> <td style="text-align: right;"><u>1.371.794 €</u></td> </tr> </table>					- à moins d'un an .....	1.318.702 €	- à plus d'un an et moins de cinq ans .....	53.092 €	- à plus de cinq ans .....	0 €		<u>1.371.794 €</u>				
- à moins d'un an .....	1.318.702 €															
- à plus d'un an et moins de cinq ans .....	53.092 €															
- à plus de cinq ans .....	0 €															
	<u>1.371.794 €</u>															
<p><b>h) <u>Charges à payer</u></b></p> <p>Le montant global atteint 301.986 €uros inclus dans les postes suivants du bilan :</p> <table> <tr> <td>- dettes fournisseurs .....</td> <td>46.303 €</td> </tr> <tr> <td>- dettes sociales .....</td> <td>189.985 €</td> </tr> <tr> <td>- dettes fiscales .....</td> <td>65.470 €</td> </tr> <tr> <td>- emprunts et dettes auprès des établissements de crédit .....</td> <td>60 €</td> </tr> <tr> <td>- dettes financières diverses .....</td> <td>168 €</td> </tr> <tr> <td>.....</td> <td style="text-align: right;"><u>301.986 €</u></td> </tr> </table>					- dettes fournisseurs .....	46.303 €	- dettes sociales .....	189.985 €	- dettes fiscales .....	65.470 €	- emprunts et dettes auprès des établissements de crédit .....	60 €	- dettes financières diverses .....	168 €	.....	<u>301.986 €</u>
- dettes fournisseurs .....	46.303 €															
- dettes sociales .....	189.985 €															
- dettes fiscales .....	65.470 €															
- emprunts et dettes auprès des établissements de crédit .....	60 €															
- dettes financières diverses .....	168 €															
.....	<u>301.986 €</u>															
<p><b>III – AUTRES INFORMATIONS</b></p>																
<p><b>a) <u>Intérêts sur emprunts restant dus</u></b></p> <p>Les intérêts sur emprunts restant dus au 31 août 2017 s'élèvent à 4,584 €uros dont 1,945 €uros à plus d'un an et moins de cinq ans.</p>																
GESCO - Angers																

SA GESCO		ANNEXE	COMPTES ANNUELS AU 31 AOÛT 2017	
	MIB/VIJ			-14-
<p><b>b) <u>Crédit impôt compétitivité</u></b></p> <p>Il a été comptabilisé en déduction des frais de personnel un produit relatif à l'application du Cice (crédit d'impôt compétitivité des entreprises) pour un montant de 87.045 €uros, se décomposant comme suit :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- 26.351 € au titre de la période du 1<sup>er</sup> septembre au 31 décembre 2016,</li> <li>- 60.694 € au titre de la période du 1<sup>er</sup> janvier au 31 août 2017. Il s'agit d'une provision : le montant définitif ne pourra être connu qu'à la fin de l'année civile 2017.</li> </ul> <p>La société n'a demandé aucun préfinancement au titre de ce crédit. Il a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité de l'entreprise. A cet effet, il a été utilisé au financement des efforts en matière d'investissement, d'innovation, de formation, de recrutement, de prospection de nouveaux marchés et de renforcement du fonds de roulement.</p> <p><b>c) <u>Garanties données</u></b></p> <p>Aucun des emprunts auprès des établissements financiers n'est garanti par des sûretés réelles.</p> <p><b>d) <u>Allègement futur de la dette d'impôt</u></b></p> <p>La base de l'économie future d'impôt est nulle.</p> <p><b>e) <u>Evènements postérieurs</u></b></p> <p>Aucun événement n'est à mentionner.</p> <p><b>f) <u>Indemnités de fin de carrière</u></b></p> <p>Les indemnités de départ en retraite ne sont pas provisionnées dans les comptes. A la clôture de l'exercice, l'engagement est évalué à 154.834 €uros selon les principes suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Base : salaire annuel pour les salariés titulaires d'un contrat à durée indéterminée,</li> <li>• Application de la convention collective des cabinets d'expertise comptable,</li> <li>• Revalorisation des salaires au taux de 1,5 %,</li> <li>• Prise en compte de la probabilité de présence jusqu'au départ en retraite,</li> <li>• Prise en compte de la mortalité (table TV 88/90),</li> <li>• Prise en compte des charges sociales et fiscales (40 % pour les non-cadres et 45 % pour les cadres),</li> <li>• Actualisation au taux de 2,25 %.</li> </ul>				
GESCO - Angers				

# GESCO

Société Anonyme au capital de 392 000.00 €

Siège social : 81, rue des Ponts de Cé

49000 ANGERS

321 943 698 RCS ANGERS

---

**TEXTE DE LA RÉOLUTION D'AFFECTATION DE RÉSULTAT**  
**SOUMISE ET ADOPTÉE**  
**A L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE**  
**EN DATE DU 15 JANVIER 2018**

## DEUXIÈME RÉOLUTION

L'assemblée générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le **31 août 2017**, s'élevant à 252.181,89 €uros, de la manière suivante :

### ORIGINE :

Report à nouveau :	702.511,35 €uros
Résultat de l'exercice :	252.181,89 €uros
Total disponible	<hr/> 954.693,24 €uros

### AFFECTATION :

Report à nouveau :	797.893,24 €uros
Dividendes :	156.800,00 €uros
Total	<hr/> 954.693,24 €uros

En conséquence, chaque titre se verra attribuer un dividende de 40,00 €uros.

Ce dividende sera mis en paiement à compter de ce jour et au plus tard le 31 mai 2018, sous déduction pour les associés personnes physiques des prélèvements sociaux.

Conformément à l'article 243 bis du Code général des impôts, il est précisé que sur le montant total des dividendes distribués, une partie de la somme s'élevant à 1.080 €uros est éligible à l'abattement de 40 % mentionné à l'article 158-3-2° du même code, le reste, soit 155.720 €uros n'étant pas éligible à cet abattement.



### Rappel des dividendes antérieurement distribués

L'assemblée générale, pour répondre aux prescriptions de l'article 243 bis du Code général des impôts, prend acte de ce que les dividendes distribués, au titre des trois exercices précédents, ont été les suivants :

#### Exercice : 31/08/2016

- Dividende global distribué : .....	156.800,00 €uros
soit, par titre : .....	40,00 €uros
- Montant global éligible à l'abattement de 40 % : .....	1.440,00 €uros
- Montant global non éligible à l'abattement de 40 % : .....	155.360,00 €uros

#### Exercice : 31/08/2015

- Dividende global distribué : .....	168.560,00 €uros
soit, par titre : .....	43,00 €uros
- Montant global éligible à l'abattement de 40 % : .....	1.548,00 €uros
Montant global non éligible à l'abattement de 40 % : .....	167.012,00 €uros

#### Exercice : 31/08/2014

- Dividende global distribué : .....	180.320,00 €uros
soit, par titre : .....	46,00 €uros
- Montant global éligible à l'abattement de 40 % : .....	1.610,00 €uros
- Montant global non éligible à l'abattement de 40 % : .....	178.710,00 €uros

**Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.**

Pour copie certifiée conforme  
Michel GRANT SMITH BIANCHI  
Président du Conseil d'administration

